

## Catégories de véhicules



Il existe plusieurs types de **permis du groupe C** pour les véhicules dédiés au **transport de marchandises** :

**Le permis C1** : il permet de conduire des **véhicules isolés** dont le PTAC est compris entre 3,5 tonnes et 7,5 tonnes et comportant 9 places assises maximum (conducteur compris). Avec ce permis, il est aussi possible de tracter une remorque dont le PTAC n'excède pas 750 kg.

**Le permis C1E** : il permet la conduite **d'un ensemble de véhicules** dont le véhicule tracteur appartient à la catégorie C1. À ce véhicule, une remorque ou une semi-remorque de plus de 750 kg peuvent être attelées. Il permet également la conduite d'un véhicule de la catégorie B attelé d'une remorque ou semi-remorque de plus de 3,5 tonnes. Le Poids Total Réel des ensembles de la catégorie C1E est limité à 12 tonnes.

**Les permis C1(97) et C1E(97)** : ce sont les mêmes catégories que ci-dessus mais ces permis concernent plus particulièrement les conducteurs de gros camping-cars et les artisans. L'examen ne comporte pas de questions relatives aux réglementations sociales et du transport.

**Le permis C** : il permet de conduire des **véhicules isolés** dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes (sans limitation supérieure), et comportant 9 places assises maximum (conducteur compris). Avec ce permis, il est aussi possible de tracter une remorque dont le PTAC n'excède pas 750 kg.

Tracteur solo : la conduite d'un tracteur en solo (non attelé) est possible avec le permis C seulement, quel que soit le PTAC ou le PTR (Poids Total Roulant Autorisé) de ce tracteur.

**Le permis CE** : il permet la conduite **d'un ensemble de véhicules** dont le véhicule tracteur appartient à la catégorie C. À ce véhicule, une remorque ou une semi-remorque de plus de 750 kg peuvent être attelées.

## Les conditions d'accès aux permis du groupe C

*Permis C1 : 18 ans minimum, permis B et code depuis moins de 5 ans*

*Permis C1E : 18 ans minimum, permis C1 et code depuis moins de 5 ans*

*Permis C : 21 ans minimum, permis B et code depuis moins de 5 ans*

*Permis CE : 21 ans minimum, permis C et code depuis moins de 5 ans*

## La formation aux permis du groupe C

### *L'apprentissage dans un centre de formation*

La formation au transport routier est assurée par des écoles de conduite spécialisées en véhicules lourds. Les accidents impliquant ce type de véhicules sont, en raison des caractéristiques de ceux-ci (dimensions et masse), souvent très graves notamment pour les autres véhicules éventuellement heurtés. L'effort d'éducation et de formation à la conduite de ce type de véhicules est donc particulièrement important.

### *La formation théorique préalable au passage des permis du groupe C*

Il faut avoir 17 ans minimum pour passer le code pour les permis liés au transport de marchandises. L'épreuve est similaire à celle du permis voiture. Vous en êtes dispensé si vous êtes titulaire d'un autre permis depuis moins de 5 ans.

Pour tout savoir sur l'examen théorique, consultez notre page dédiée au [code de la route](#).